



La Rovilloise

à pied, à vélo, à cheval
Roville-devant-Bayon

Dimanche
2 septembre 2018

Balade à boucles pour cavaliers, attelages, pédestres et VTT.

Accueil des participants le dimanche à partir de 8 h

Samedi : installation des toiles de tente et des paddocks, le soir repas traiteur sur réservation



Nombreux exposants le dimanche
Informations et inscriptions auprès de
Stéphanie : 06 82 72 38 24
slevy@slevydelorraine.com
ou sur internet : www.larovilloise.com

Cette randonnée est proposée par l'association **PSCHITT !**
Protection des Sentiers, Chemins, Haies, Itinéraires Touristiques et du Terroir



La Rovilloise

Le dimanche 2 septembre 2018

Randonnée à pied, à vélo, à cheval, organisée par l'association PSCHITT !

Bulletin d'inscription

(à retourner au plus tard le 24 août 2018)

Nom(s) : _____

Tél. _____ Mail : _____

Participants :

• pédestres :	<input type="text"/>	• à V.T.T. :	<input type="text"/>
• cavaliers :	<input type="text"/>	• attelage :	<input type="text"/>
Nombre total de participants :		<small>(meneur + passagers)</small> x 6 €* = <input type="text"/> €	

Réservation repas (salade Coleslaw, chili con carne, fromage, dessert, concert) :

Nombre de repas "adulte" du samedi soir :	<input type="text"/>	x 18 € =	<input type="text"/> €
Nombre de repas "enfant" du samedi soir : <small>(moins de 12 ans)</small>	<input type="text"/>	x 10 € =	<input type="text"/> €
Total à payer :			<input type="text"/> €

RÈGLEMENT

- Tout cavalier participant à la manifestation devra présenter à l'inscription :
 - le Document d'Accompagnement de son équidé et une copie du carnet de vaccination de son cheval, attestant que celui-ci a été vacciné depuis plus d'un mois et moins d'un an (contrôle vétérinaire possible sur place),
 - une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile couvrant le cavalier et son cheval ou une licence (Équiliberté, FFE) et sa RCPE, à défaut, une attestation sur l'honneur sera demandée.
- Les étalons devront être signalés et les propriétaires s'engagent à assurer une garde permanente auprès d'eux. Les chevaux qui tapent devront être marqués d'un ruban rouge à la queue. Signalez les chevaux débutants par un ruban blanc.
- Tout participant mineur devra impérativement être accompagné d'un adulte responsable.
- Le port de la bombe pour les cavaliers et du casque pour les vététistes est fortement recommandé.
- Tout au long du week-end, chaque cavalier est responsable de son cheval (à l'attache, en paddock et sur le parcours) et doit être conscient de son niveau d'équitation.
- Respectez les autres participants, les promeneurs, notre nature, nos chemins et les cultures.

Joindre votre règlement à ce bulletin d'inscription par chèque libellé à l'ordre de **PSCHITT !**
à l'adresse suivante :
Pschitt - 67, avenue du Général-Leclerc
54290 Roville-devant-Bayon

A _____ le _____

Signature :

(*) Inclut café viennoiseries du matin.